

DOSSIER D'INSCRIPTION A L'ELECTION MISS RONDE FRANCE

Edition année _____

Bonjour,

Vous souhaitez participer à l'aventure Miss ronde France organisé L'agenceMagnificent Beauties accompagné de son comité.

Le Comité Miss Ronde France by Magnificent Beauties vous convoque après la validation de ce dossierà un entretien :

[Vous devez valider le dossier en ligne](#)

- **Dossier d'inscription signé et paraphé sur chaque page**

[Vous devez retourner le plus rapidement possible les documents suivants :](#)

- **1 photo**
- **1 copie de la pièce d'identité**
- **1 attestation d'assurance civile**
- **Frais d'inscription qui sont non restituables. (Paiement en ligne)**
- **Une lettre de présentation et de motivation**
- **4 timbres rouges sans enveloppe**
- **Prix de la robe de comité : 100 € (paiement par chèque ou en ligne). Possibilité de règlement en plusieurs fois, avec un premier versement obligatoire. La robe sera envoyée une fois le paiement complet effectué**

[Veuillez retourner ce dossier à l'adresse suivante :](#)

Mlle ABENZOAR
Sophie Gérante deMiss Ronde France
94 rue de ladélivrance
68440 HABSHEIM

Tout dossier incomplet, l'inscription ne sera pas prise en compte.
Ne pas envoyer en lettre recommandé.

Pour info ! Election Miss Ronde France se déroulera en ligne entre juin et novembre de l'année suivante, la date et lieu vous sera communiqué dès que possible.



Au plaisir de vous rencontrer

Mlle Sophie ABENZOAR Propriétaire de la marque Miss Ronde
Alsace, Miss Ronde Nationale, Miss Ronde France, Miss Top
Curvy Universe

MENSURATION

Nom : _____ Prénom :- _____

MENSURATIONS



1
Le tour de poitrine se prend bien horizontalement au niveau de la pointe des seins.

2
Le dessous de la poitrine, juste en dessous.

3
Le tour de taille, au creux de la taille.

4
Le tour de bassin, à l'endroit le plus fort.

GUIDE DES TAILLES

MESURES LINGERIE EN CM		Taille à sélectionner
TOUR DE POITRINE	DESSOUS DE POITRINE	BONNETS
89-91	73-77	90 B
92-93		90 C
94-95		95 B
96-98	78-82	95 C
99-100		95 D
101-102		95 E
103-104		95 F
101-103	83-87	100 C
103-105		100 D
105-107		100 E
107-109		100 F
106-108	88-92	105 C
108-110		105 D
110-112		105 E
112-114		105 F
110-113	93-97	110 C
113-115		110 D
115-117		110 E
117-119		110 F

MESURES PRÊT-À-PORTER EN CM

TOUR DE POITRINE	TOUR DE TAILLE	TOUR DE BASSIN	TAILLES UNITAIRES	TAILLES GROUPEES
86-90	66-70	92-96	38	38/40
90-94	70-74	96-100	40	
94-98	74-78	100-104	42	42/44
98-102	78-82	104-108	44	
102-106	82-86	108-112	46	46/48
106-110	86-90	112-116	48	
110-116	90-98	116-122	50	50/52
116-122	98-106	122-128	52	
122-128	106-114	128-134	54	54/56
128-134	114-122	134-140	56	

1	Tour de cou	
2	Epaules	
3	Poitrine	
4	Hanches	
5	Cuisses	
6	Bras	
7	Ceinture/talon	
8	Hauteur (taille)	

DIVERS

Taille de confection général	Taille chiffre _____ L XL 2XL 3XL 4XL 5 XL Autres :
Taille Chemise/ T-shirt	Taille chiffre _____ L XL 2XL 3XL 4XL 5 XL Autres :
Taille Pantalon	Taille chiffre _____ L XL 2XL 3XL 4XL 5 XL Autres :
Taille Soutien-Gorge	
Taille Culotte	Taille chiffre _____ L XL 2XL 3XL 4XL 5 XL Autres :
Pointure Chaussure	

Observations :

Date :

Signature :

.....

IDENTIFICATION

LE CANDIDAT :			
Nom :		Prénom :	
Date de naissance :		Age actuel :	Lieu de naissance :
Situation familiale : Célibataire Marié Pacsé Divorcé			Profession :
Adresse :			
Code postal :		Ville :	Région :
Portable :		Email :	
Site (Book-Web-Facebook) :			
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES			
Couleur des cheveux : Brun Blond Châtain Roux Rasé Autre.....			
Tatouage : OUI NON		Signes particuliers :	Couleur des yeux :
Vos qualités :			
Vos défauts :			
Loisirs :			
Langues : Anglais Allemand Espagnol Italien autre :			
Avez-vous réalisé des photos érotiques, pornographiques, dénudés ou nu artistique ? OUI NON			
Avez-vous déjà participé à une émission de télé-réalité ? OUI NON			
Contact en cas d'urgence Nom :			Portable :
Quelles sont vos motivations pour devenir Miss Ronde France ? 			

J'atteste sur l'honneur de l'exactitude des mentions données ci-dessus. Je déclare avoir pris connaissance de règlement et conditions de participation au concours ainsi que de la charte déontologique. J'accepte que les droits d'usage, de diffusion, d'utilisation de l'image de ma personne, et cela sans limitation, sur les photographies et sur les vidéos sont réservés à Agence Magnificent Beauties et le Comité Miss Ronde France et les comités régionaux.

Nom & Prénom manuscrit et signature précédée de la mention <<Lu et approuvé>> Date : __/__/__

OBLIGATION DÈS VOTRE INSCRIPTION COMME CANDIDATE MISS RONDE

Règles pour les Candidates en Lice pour le Concours Miss Ronde France

1. Éligibilité et Inscription :

- Pour participer au concours Miss Ronde France, vous devez remplir les critères d'éligibilité spécifiés par l'organisation du concours.
- L'inscription doit être complétée conformément aux instructions fournies par l'organisation. Toutes les informations doivent être exactes et véridiques.

2. Comportement et Éthique :

- Les candidates doivent maintenir un comportement professionnel et respectueux envers les autres candidates, le personnel de l'organisation et le public.
- Les comportements discriminatoires, offensants ou inappropriés ne seront pas tolérés et peuvent entraîner la disqualification ou un retrait de votre candidature.

3. Respect des Règles du Concours :

- Les candidates doivent respecter toutes les règles et directives établies par l'organisation du concours.
- Les candidates doivent suivre les horaires, les procédures et les obligations de participation spécifiées par l'organisation.

4. Tenue Vestimentaire :

- Les candidates doivent porter les tenues spécifiées par l'organisation pour les différentes phases du concours, à moins d'indication contraire.

5. Communication :

- Les candidates sont encouragées à communiquer avec le public, les médias et les sponsors, mais doivent respecter les lignes directrices de l'organisation en matière de communication.

6. Intégrité et Fair-Play :

- Les candidates doivent faire preuve de fair-play envers les autres concurrentes et accepter les décisions des juges avec respect, quelle que soit l'issue du concours.
- Toutes formes de tricherie, de manipulation ou de tentative de tromperie seront sévèrement sanctionnées.

7. Confidentialité :

- Les candidates doivent respecter la confidentialité des informations sensibles liées au concours et à l'organisation, y compris les résultats préliminaires et les décisions des juges.

8. Engagement Social :

- Les candidates sont encouragées à s'impliquer dans des activités caritatives et sociales, conformément aux valeurs du concours.

9. Conduite en Ligne :

- Les candidates doivent maintenir une conduite en ligne respectueuse et responsable, en évitant les commentaires offensants ou diffamatoires sur les réseaux sociaux ou ailleurs.

10. Disqualification :

- Les violations graves des règles du concours peuvent entraîner la disqualification et retrait immédiate d'une candidate, à la discrétion de l'organisation.

11. Respect des Décisions des Juges :

- Les candidates doivent respecter les décisions des juges et accepter les résultats finaux avec dignité.

12. Éthique Corporelle et Image de Soi :

- Les candidates sont encouragées à promouvoir une image corporelle saine et positive et à soutenir leurs pairs dans ce domaine.

En acceptant de participer au concours Miss Ronde France, chaque candidate reconnaît avoir lu, compris et accepté ces règles. Tout manquement à ces règles peut entraîner des sanctions, y compris la disqualification. Le concours MissRonde France vise à promouvoir la confiance en soi, le respect de soi et le respect des autres, ainsi qu'à célébrer la diversité et la beauté de toutes les femmes.

Je reconnais que l'Agence Magnificent Beauties accompagné de son Comité Miss Ronde Régionale, ainsi que vous-même, pourraient subir un préjudice certain et important si je ne respectais pas les obligations de secret et de confidentialité contenues dans ce chapitre.

Nom & Prénom manuscrit et signature précédée de la mention <<Lu et approuvé>> Date :

OBLIGATION ENTANT ÉLUE MISS RONDE

Si je suis élue MISS RONDE Départementale, je m'engage à participer :

- A l'élection Régional de MISS RONDE Régionale, sachant que l'ensemble des conditions de cette élection me seront communiqués Avant le concours.

Si je suis élue « MISS RONDE DEPARTEMENTALE » ou « DAUPHINE » :

- Je m'engage à participer gracieusement à l'élection MISS RONDE DEPARTEMENTALE de l'année suivante afin de transmettre mon titre de « MISS RONDE DEPARTEMENTALE » ou de « DAUPHINE » ;
- Je m'engage à accepter l'invitation du Comité MISS RONDE Régionale et à me rendre disponible pour représenter mon titre éventuel dans les manifestations de l'agence Magnificent Beauties, et ce à titre gracieux, au minimum à 5 reprises au cours de l'année civile suivant Celle de Mon élection ;
- Je m'engage, dans les cas supplémentaires où je serai sollicité en qualité de « MISS RONDE DEPARTEMENTALE » ou de « DAUPHINE », à n'accepter que des contrats approuvés de façon claire et non-équivoque par le L'agence Magnificent Beauties et à verser à ce dernier la moitié des cachets éventuellement perçus, ceci pendant 1 ans à compter du jour de mon élection en qualité de « MISS RONDE DEPARTEMENTALE » ou de « DAUPHINE ».

Pour l'ensemble des cas de figure susmentionnés :

J'autorise expressément l'agence Magnificent Beauties et son comité Miss Ronde Régionale à collecter, enregistrer et conserver, aux fins de me convier à assister et/ou à participer à des élections Départementale ou régionales ou à des émissions de télévision, les informations à caractère nominatif et/ou personnel me concernant, étant précisé que je reconnais avoir été informée de l'existence d'un droit d'accès, de régularisation et/ou de retrait concernant les dites informations ainsi que de la faculté de m'opposer à la transmission de telles données qui pourra s'exercer auprès de l'Agence Magnificent Beauties-Comité MISS RONDE Régionale par mail à l'adresse suivant : france.missronde@gmail.com

J'accepte expressément que les informations recueillies par l'agence Magnificent Beauties- Comité MISS RONDE Régionale, puissent être communiquées à l'ensemble des partenaires de l'agence, et à l'ensemble des diffuseurs, en vue de leur utilisation dans le seul but de m'inviter le cas échéant à assister et/ou à participer à des élections régionales ou nationales ou à des émissions de télévision.

J'autorise expressément l'Agence Magnificent Beauties - comité Miss Ronde Régionale à publier mes photos, mes noms et prénoms, ainsi que tous renseignements sur moi-même autres que ceux relatifs à ma vie privée, dans le cadre qu'il jugera utile à la promotion de la marque Miss Ronde Régionale et ceci pendant toute l'année en cours et les années qui suivront.

Je certifie n'avoir jamais participé et je m'interdis formellement de participer à tout autre concours ou manifestations non homologués par l'Agence Magnificent Beauties - Comité MISS RONDE Régionale avec des organisateurs utilisant les mêmes vocables.

Je m'engage à **NE PAS FAIRE USAGE DE MON TITRE** (pour quoi que ce soit) et quel que soit le millésime sans **l'AUTORISATION ÉCRITE DE L'AGENCE MAGNIFICENT BEAUTIES - COMITE MISS RONDE**

JE LE CERTIFIE, LU ET APPROUVÉ, BON POUR ACCORD

Lettre d'engagement

OBJET : Engagement de confidentialité

Chers membres de l'Agence MB et du comité Miss Ronde Régionale,

Dans le cadre de la prochaine élection de Miss Ronde Départemental et Régional, vous allez me confier des informations confidentielles, telles que définies ci-dessous, relatives à la planification et à l'organisation de cet événement. Compte tenu de l'importance de préserver une confidentialité stricte autour de ces informations, tant pour vous, membres de l'Agence MB, que pour le Comité Miss Ronde Régionale, je m'engage formellement à respecter une obligation rigoureuse de confidentialité et de loyauté concernant ces informations confidentielles liées à la préparation et à l'organisation de l'élection Miss Ronde Régionale, conformément aux modalités définies dans cette lettre.

Engagement de Non-divulgence des Informations Confidentielles

Dans le cadre de cet engagement, le terme "Informations Confidentielles" désigne toutes les informations de quelque nature que ce soit, liées à la préparation et à l'organisation de l'élection par l'Agence MB. Ces informations peuvent être sous forme écrite ou verbale, ou encore sous forme de tout autre document transmis directement ou indirectement par moi-même, les membres de l'Agence MB, ou le Comité Miss Ronde Régionale, ses conseils et/ou ses partenaires.

Je m'engage, en vertu de cette lettre, à maintenir une stricte confidentialité concernant les Informations Confidentielles et à ne les divulguer en aucun cas à des tiers, qu'ils soient des personnes physiques ou morales. En particulier :

- Je m'engage à n'utiliser les Informations Confidentielles que pour ma propre information relative au déroulement de l'élection à laquelle je participe. Je m'abstiendrai de toute utilisation des Informations Confidentielles susceptible de porter atteinte à l'Agence Magnificent Beauties, au Comité Miss Ronde Régionale, à leurs membres, ou aux candidates participant aux élections organisées par l'Agence MB.
- Je m'engage à restreindre, de toutes les manières appropriées, la diffusion totale ou partielle et l'utilisation des Informations Confidentielles aux seuls membres du Comité Miss Ronde Régionale et aux seules candidates à l'élection Miss Ronde Régionale, ainsi qu'à l'Agence MB.
- Je prendrai toutes les mesures nécessaires pour garantir que les Informations Confidentielles demeurent protégées contre le vol, la divulgation ou tout autre accès non autorisé.
- Je ne révélerai pas à des tiers la nature précise de ma candidature, ni l'existence et le contenu de nos discussions.
- Je dirigerai toutes les demandes d'information et de correspondance relatives à l'élection vers vous-même et/ou les membres de l'Agence MB et son comité.
- Si je venais à avoir connaissance d'une violation ou d'un non-respect des obligations énoncées dans cet engagement, je vous en informerais immédiatement et je fournirai toute l'assistance nécessaire pour minimiser les conséquences de cette violation ou de ce non-respect.

Je reconnais que l'Agence Magnificent Beauties, accompagnée de son Comité Miss Ronde Régionale, ainsi que vous-même, pourriez subir un préjudice certain et important en cas de non-respect de ces obligations de confidentialité énoncées dans cette lettre.

Dossier d'inscription pour Miss ronde France



Je m'engage donc envers l'Agence Magnificent Beauties, son Comité Miss Ronde Régionale, ainsi qu'envers vous-même, à réparer tout préjudice ou dommage résultant de la divulgation à des tiers des Informations Confidentielles, que cela résulte de ma propre action ou de celle de toute autre personne ayant eu accès à ces informations.

1. Exceptions à l'obligation de confidentialité :

Cependant, il est important de préciser que cet engagement de confidentialité ne s'applique pas aux Informations Confidentielles :

- qui sont déjà publiques au moment de leur divulgation et auxquelles j'aurais pu accéder légitimement sans qu'elles me soient fournies par l'Agence Magnificent Beauties ou son Comité Miss Ronde Régionale ; ou
- pour lesquelles l'Agence Magnificent Beauties - Comité Miss Ronde Régionale ou vous-même auriez expressément accepté, par écrit, leur divulgation à des tiers, ou qui seraient requises par une autorité publique ou judiciaire en vertu d'une décision de justice, d'une procédure d'instruction, d'une enquête, ou en conformité avec toute loi ou réglementation applicable, à condition que je sois préalablement informé de cette demande et que vous fournissiez tous les efforts légalement possibles pour limiter la portée de la divulgation.

2. Restitution des Informations Confidentielles :

À la fin de l'élection, je m'engage à :

- **Vous retournez** tous les originaux des documents contenant les Informations Confidentielles qui m'ont été remis ; et
- **Détruire** ou faire détruire immédiatement toute copie de ces documents que j'aurais pu créer, en vous fournissant une confirmation écrite de cette destruction.

3. Durée de l'engagement :

Je m'engage à respecter les obligations et déclarations énoncées dans cette lettre pour une période de trois ans à compter de la date de signature de cette lettre.

4. Loi applicable et juridiction :

Cette lettre est soumise au droit français, et je consens à ce que tout litige éventuel soit porté devant le tribunal de Colmar.

Je vous adresse cet engagement en votre qualité de gérante de l'Agence Magnificent Beauties et propriétaire de la marque MISS RONDE. J'entends par cette lettre m'engager envers vous, ainsi qu'envers l'Agence Magnificent Beauties - Comité Miss Ronde Régionale.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs membres de l'Agence MB et du Comité Miss Ronde, l'expression de mes sincères salutations

Nom & Prénom manuscrit et signature précédée de la mention <<Lu et approuvé>> Date :

REGLEMENT : CONDITIONS, MODALITÉS, DROITS ET OBLIGATIONS DES CANDIDATES

Annexe 1 du contrat « Fiche d'inscription – Election Régionale et départementale »

1. Je déclare avoir préalablement pris connaissance des conditions suivantes, énoncées par l'Agence Magnificent Beauties - Comité Miss Ronde Régionale, que je reconnais et accepte expressément en vue de ma participation à l'élection :
2. Pour être éligible aux présélections départementales puis aux finales régionales, les candidates doivent répondre aux critères suivants : être de sexe féminin, être de nationalité française de naissance ou naturalisée, avoir un âge compris entre 16 et 60 ans, présenter un poids minimum de 6 kg de plus que leur taille, et être résidentes dans la région, ce qui signifie qu'elles doivent habiter dans les départements de la région en question.
3. En tant que candidate, je m'engage à avoir une réputation exemplaire, une moralité irréprochable, et une bonne culture générale. Je certifie n'avoir fait l'objet d'aucune condamnation pénale. De plus, je déclare ne pas être liée, de quelque manière que ce soit, par des engagements relatifs à l'exploitation de mon image qui pourraient entrer en conflit avec les autorisations accordées dans le cadre de cette élection. Je garantie l'Agence Magnificent Beauties - Comité Miss Ronde Régionale ainsi que toute personne morale à laquelle ces droits pourraient être transférés, contre toutes actions et réclamations de tiers qui pourraient survenir à cet égard.
4. Il est impératif que je puisse justifier ma résidence dans la région d'élection, et toute tentative de domiciliation fictive entraînerait ma disqualification ou l'annulation de mon élection. De plus, je devrais être joignable via un numéro de téléphone accessible.
5. Je reconnais avoir lu, compris et accepté ces conditions préalables à ma participation à l'élection organisée par l'Agence Magnificent Beauties - Comité Miss Ronde Régionale.
6. L'acceptation du dossier d'inscription de la candidate est soumise au respect des conditions énoncées précédemment. Afin que le dossier soit considéré comme complet et valide, il doit obligatoirement inclure une photocopie de la carte nationale d'identité (CNI) ou du passeport, ainsi qu'une preuve de domicile (telle qu'une quittance d'EDF, de télécommunication ou d'eau datant de moins de trois mois). De plus, le dossier doit inclure la fiche d'inscription au concours, le formulaire relatif au droit à l'image, et le présent règlement, tous deux devant être correctement remplis et signés par la candidate.
7. Toute déclaration inexacte entraînerait la disqualification de la candidate du concours, à n'importe quelle étape de la compétition. Dans ce cas, la candidate pourrait également être destituée de son titre, et elle devrait immédiatement restituer à l'organisateur l'écharpe ainsi que tous les cadeaux reçus. Ces éléments seraient alors remis à l'une des dauphines désignées en remplacement, ou à la candidate classée juste après la troisième dauphine.
8. L'élue départementale et régionale est tenue d'assumer la représentation de son titre pendant une période d'un an à compter de son élection. Toutes propositions liées à son élection ou à son titre, en particulier celles à caractère commercial, qui lui seraient directement adressées, doivent obligatoirement être communiquées en simultané au Comité Régional. Ce dernier sera seul compétent pour décider des suites à donner à ces propositions. Toutes les demandes d'interviews, de reportages photographiques ou télévisuels doivent également être soumises à une approbation préalable de l'Agence Magnificent Beauties - Comité Miss Ronde Régionale.
9. Une fois que le dossier de candidature de la candidate départementale et régionale a été accepté, elle recevra une invitation de l'Agence MB pour le jour de l'élection. L'invitation comprendra des informations sur le lieu et l'heure du rendez-vous. Pour son premier passage sur scène, la candidate devra prévoir une paire d'escarpins et

Une tenue de jour de son choix. Cette tenue peut éventuellement être prêtée par une boutique ou un couturier local, sous réserve d'un accord écrit préalable de l'Agence Magnificent Beauties - Comité Miss Ronde Régionale. Dans ce cas, la candidate devra obtenir toutes les autorisations nécessaires de la part de la boutique, du couturier et/ou des ayants droit concernant les vêtements et les chaussures. Cela permettra à l'Agence Magnificent Beauties - Comité Miss Ronde Régionale, ou à ses ayants droit ou cessionnaires, d'utiliser les images de ces vêtements et chaussures dans le cadre de l'élection, éventuellement en citant le nom de la boutique ou du couturier. La candidate garantit l'Agence Magnificent Beauties - Comité Miss Ronde Régionale et ses ayants droit ou cessionnaires contre toute réclamation. Pour les autres défilés prévus dans le cadre de la compétition, tels que le maillot de bain et/ou l'ensemble de lingerie, ainsi que la robe du soir, ceux-ci seront fournis par l'un des partenaires et/ou sponsors de l'Agence MB. En cas de défilé en maillot de bain, le port d'un collant de couleur chair sans couture est autorisé. Pour le défilé en lingerie, le port de bas est autorisé, voire recommandé. Chaque candidate sera présentée sur scène avec un numéro de passage attribué en fonction de l'ordre alphabétique de son nom de famille. Dans le cas d'une inscription de deux candidates ou plus portant le même patronyme, la plus jeune devance la ou les aînées.

10. La candidate s'engage à ne pas utiliser d'artifices visant à altérer son apparence naturelle, tels que les faux cils, les perruques, les postiches, les prothèses mammaires ou les lentilles de contact de couleur.
11. Les modifications autorisées concernent la décoloration des cheveux, les tatouages, les piercings, ainsi que les interventions de chirurgie reconstructrice. Toute tentative de dissimulation conduira à une disqualification immédiate. Les seules interventions de chirurgie esthétique autorisées sont celles visant à corriger des aspects jugés disgracieux, tels que le nez, les grains de beauté, les taches de naissance sur le visage ou les problèmes dentaires.
12. Chaque élection se déroule en présence d'un public à qui il est demandé de voter de manière consultative à l'aide de bulletins distribués à l'entrée de la salle. Chaque spectateur ne peut recevoir qu'un seul bulletin de vote. Les bulletins de vote sont ensuite collectés à la fin du dernier passage des candidates et sont dépouillés par un jury composé de 6 à 10 membres. Ce jury est constitué de personnalités notables de la région, soigneusement sélectionnées par l'Agence MB. Les membres du jury ne doivent avoir aucun lien, parenté ou subordination avec l'une des candidates. Si l'une des candidates obtient la majorité absolue des votes, le jury la proclame élue sans délibération. En cas de majorité relative, le jury se réunit pour choisir l'élue parmi les candidates arrivées en tête, sans être tenus de suivre l'ordre établi par le vote du public. Pour prendre leur décision, les membres du jury se basent sur une grille d'évaluation préétablie par l'Agence Magnificent Beauties, comportant plusieurs critères pour lesquels ils attribuent des notes de 1 à 20 à chaque candidate. La désignation de la gagnante doit se faire à l'unanimité des membres du jury. Le même processus est appliqué pour désigner les dauphines. Un représentant de l'Agence MB participe en tant qu'observateur et assiste au dépouillement et aux délibérations. Les résultats des délibérations et du vote restent confidentiels et ne peuvent être divulgués sans l'accord écrit de l'Agence MB.
13. Les candidates qui ne sont pas élues lors des élections régionales peuvent se représenter l'année suivante, à condition de continuer à remplir les critères d'admission énoncés dans ce règlement et de ne pas occuper de poste au sein du Comité Miss Ronde ou de l'un de ses Comités Régionaux. Une fois élue au niveau régional, une candidate ne peut plus participer à aucune compétition l'année suivante, quelle que soit la catégorie. La participation d'une candidate à une élection régionale est limitée à trois fois. De plus, une élue à n'importe quel titre, y compris celui de dauphine, ne peut ni participer à d'autres concours ou manifestations non homologués par l'Agence Magnificent Beauties - Comité Miss Ronde Régionale, utilisant notamment des termes similaires en français ou dans toute autre langue, ni utiliser son titre sans l'autorisation expresse de l'Agence Magnificent Beauties - Comité Miss Ronde Régionale. En cas de violation de cette disposition, l'élue devra restituer l'intégralité des cadeaux reçus, qu'ils soient en nature ou en valeur, sans préjudice de toute indemnisation supplémentaire.
14. Si le nombre de candidates à l'élection régionale dépasse douze, des présélections pourront être organisées afin de sélectionner huit à quinze d'entre elles. Le Comité Régional enverra des convocations à toutes les candidates pour

les rencontrer individuellement. Pendant ces entretiens, les candidates seront évaluées à l'aide d'une grille de critères préétablie par l'Agence MB, et elles recevront une note de 1 à 20. Toutes les candidatures sont acceptées, à condition qu'elles remplissent les conditions d'admission mentionnées précédemment. Les candidates qui n'ont pas pu participer aux entretiens de présélection en raison d'une absence pour des raisons telles qu'un accident, une maladie ou des examens scolaires auront la possibilité de solliciter une nouvelle évaluation de leur candidature, à condition que cela n'entrave pas le bon déroulement de l'élection.

15. En cas de succès au niveau départemental, la candidate s'engage à participer à la finale régionale, qui se déroule généralement entre le 1er septembre et le 31 décembre, et demande une disponibilité certaine. Immédiatement après son élection au niveau départemental, elle confirmera son engagement à participer à la finale régionale.
16. Toute candidate, ainsi que son entourage, à n'importe quel stade de la compétition, que ce soit au niveau départemental, régional ou national, devra respecter l'éthique, les valeurs profondément humaines et les principes de camaraderie défendus par l'Agence Magnificent Beauties - Comité Miss Ronde Régionale. Toute dénigration publique du concours et/ou de ses organisateurs par voie de presse ou autre sera passible d'exclusion.
17. La candidate atteste sur l'honneur n'avoir jamais posé nue ni s'être exposée dans des poses équivoques à caractère sexuel ou religieux, contraires à la morale. La publication de telles photos, que ce soit avant ou après son élection, entraînera la suspension ou la révocation immédiate de son titre, quelle que soit l'année de l'élection. Elle s'engage à adopter en toutes circonstances et en tous lieux une attitude gracieuse, élégante et digne. Elle ne devra ni fumer ni consommer d'alcool ou de substances psychotropes lors de ses apparitions publiques. De plus, elle ne devra pas utiliser son titre ni les attributs qui y sont associés (écharpes, couronne, etc.) à des fins de propagande ou d'activisme politique, idéologique ou religieux. L'Agence Magnificent Beauties et son Comité Miss Ronde Régionale seront seules habilitées à décider du moment où les candidates devront porter ou retirer leurs écharpes.
18. En cas de non-respect des dispositions précitées, l'élue, qu'elle soit au niveau départemental, régional ou national, pourra être suspendue ou destituée par l'Agence MB et son Comité Miss Ronde Régionale, sans préjudice de tout recours en dommages et intérêts. Dans ce cas, elle devra restituer à l'Agence MB - Comité Miss Ronde Alsace les cadeaux reçus, qui seront attribués à l'une de ses dauphines. Si les cadeaux ne sont pas transmissibles (nourriture, lingerie, robe sur mesure), l'élue destituée ou démissionnaire devra rembourser l'Agence Magnificent Beauties - Comité Miss Ronde Régionale sur présentation de factures.
19. La candidate est pleinement consciente que sa participation à l'élection régionale ou nationale peut entraîner l'enregistrement visuel et/ou sonore de son image, de sa voix, de son nom, de son prénom et/ou de son pseudonyme, ainsi que leur exploitation sur différents supports médiatiques. Elle consent expressément à cette médiatisation et est consciente des conséquences qui en découlent.

L'Agence Magnificent Beauties et le Comité Miss Ronde Régionale ne pourront être tenus responsables en cas d'annulation de l'élection, quel que soit son stade.

ATTESTATION D'AUTORISATION DE DROIT À L'IMAGE

Je soussignée, _____, atteste par la présente autoriser gracieusement l'agence Magnificent Beauties à faire usage de mon nom, de mon image, de mes vidéos, ainsi que de tout matériel visuel me représentant, à des fins publicitaires, de communication commerciale, de promotion, et de toute autre action similaire.

Je comprends que les pages de candidates sur les réseaux sociaux appartiennent à l'agence et non à la candidate elle-même. L'agence se réserve le droit d'apporter toutes les modifications nécessaires en cas de non-respect du règlement par la candidate ou en cas de publication de contenu non conforme aux règles de l'agence.

Je m'engage à offrir bénévolement ma présence pour toute représentation liée à mon titre, avec l'accord du Comité Miss Ronde Régionale, ainsi que pour toutes les prestations nationales ou internationales, qu'elles soient de nature promotionnelle ou caritative, pour lesquelles je pourrais être sollicitée. Je garantis mon engagement sans réserve.

De plus, je donne également mon autorisation à l'AGENCE MAGNIFICENT BEAUTIES pour utiliser mon nom et mon image dans le cadre de toutes les actions de promotion, que ce soit directement ou indirectement. J'accorde également à l'agence l'exclusivité de l'exploitation de mon nom et de mon image après mon élection, ainsi que pendant et après mon année de règne, si ma carrière est de quelque manière que ce soit associée à cet événement.

Je certifie également que je détiens les accréditations nécessaires et les droits relatifs à l'exploitation de mes photographies que j'ai remises à l'AGENCE MAGNIFICENT BEAUTIES. J'autorise l'agence (ou toute personne ou organisation dûment habilitée par elle) à les utiliser pour une diffusion écrite, visuelle, télévisée ou via des réseaux, dans le cadre de sa promotion. Cela inclut les droits de reproduction des noms et des personnes figurant sur les photos, ainsi que les droits d'utilisation en édition, conformément aux droits du photographe ou de l'organisme propriétaire des images.

Je certifie solennellement que je ne suis liée par aucun contrat professionnel susceptible de compromettre cet engagement.

Fait pour valoir ce que de droit.

SIGNATURE « bon pour accord et autorisation », « lu et accepté de bonne foi ».